

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 juillet 2024

OBJET : Adhésion gratuite à l'application de l'Education Nationale ONDE – Offre de services à destination des mairies relative aux inscriptions scolaires

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un juillet à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept juillet deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole,

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BORGEOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Marie-Hélène PERILLAT
LIEVIN Karine pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur le Maire
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI

Membres absents excusés avec pouvoir qui ne peut être engagé : 1

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

FORAY Gaëlle
ZANI Sonia

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés dont 1 ne pouvant être engagé, soit 26 votants

Monsieur le Maire rappelle que le service AFFAIRES SCOLAIRES de la commune de Plateau d'Hauteville gère les inscriptions scolaires de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Cette gestion permet la collecte d'informations telles que les effectifs, l'ouverture/fermeture de classes...

Afin d'optimiser le service AFFAIRES SCOLAIRES de la mairie de Plateau d'Hauteville, il est proposé d'adhérer à l'application gratuite de l'Éducation Nationale pour la gestion des élèves de la maternelle au CM2, dénommée « ONDE » (Outil numérique pour la direction de l'école).

Les informations saisies dans l'application sont partagées entre les mairies, les écoles, les inspections de circonscription et les DSDEN. L'ensemble des données est soumis à la C.N.I.L.

L'accès se fait toujours via le portail ARENA grâce à un accès hautement sécurisé par clé OTP. Chaque partenaire dispose de ses propres identifiants de connexion.

L'accès aux données nominatives est réservé aux acteurs locaux (directeurs d'école, mairies, inspecteurs de circonscription et inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale), selon des procédures sécurisées.

Les rectorats et l'administration centrale n'ont accès qu'aux données anonymées afin de permettre des suivis statistiques.

L'inscription scolaire étant obligatoire pour les enfants jusqu'à 16 ans, les parents ne peuvent s'opposer à ce dispositif concernant leur enfant. (CNIL)

Cette offre de services du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports à destination des mairies répond ainsi au besoin des maires d'obtenir des informations concernant les élèves inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées sous contrat, cela afin d'assurer au mieux leurs missions de contrôle de l'obligation scolaire (article L. 131-6 du code de l'éducation), d'organisation des activités périscolaires, de restauration et d'organisation des transports scolaires ainsi que leur obligation d'assurer le service minimum d'accueil des élèves en cas de grève (article L. 133-4 du code de l'éducation).

Le module « Onde mairie » permet de :

- gérer les inscriptions : rechercher et consulter la fiche d'un élève, créer la fiche d'un élève
- consulter et éditer les informations saisies par les directeurs des écoles de la commune (admissions des élèves, répartition dans les classes, radiations des élèves ...)
- consulter la liste des élèves résidant dans la commune relevant de l'obligation d'instruction.

Et facilite le partage d'informations et simplifient le parcours administratif des parents :

- les familles n'ont pas à fournir deux fois les mêmes informations (à la mairie et à l'école) ;
- les directeurs d'école réceptionnent automatiquement les données qui ont pu être saisies par la mairie ;
- les mairies disposent en retour des données saisies par les directeurs : la structure pédagogique de l'école, les répartitions et radiations des élèves.

Conformément à l'avis de la commission AFFAIRES SCOLAIRES JEUNESSE du 8 juillet 2024, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de valider l'adhésion gratuite à l'application ONDE et à son offre de services à destination des mairies tel qu'exposé ci-dessus.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de valider l'adhésion gratuite à l'application ONDE et à son offre de services à destination des mairies tel qu'exposé ci-dessus.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au Registre des Délibérations
Le Maire, Philippe EMIN

